

PROGRAMME « ENGAGE TON CLUB »

La démarche « **ENGAGE TON CLUB** », présentée et plébiscitée lors de notre dernière assemblée générale électorale, vous est proposée pour **cette rentrée avec la première saison de référence : 2023/2024.**

Ce dispositif, innovant et positif, a pour objectif d'inciter les clubs à mieux se structurer, à se développer et à travailler sur d'autres compétences autres que ses résultats sportifs.

Il s'adresse à la **formation des bénévoles**, ou futures bénévoles, encadrants sportifs, arbitres, des clubs sous la forme de **crédits formations** utilisables et reversés issus d'une évaluation que le comité vous propose.

Le principe : le déclaratif des actions entreprises lors de la saison écoulée sert à calculer les crédits formations pour la saison en cours.

Un club « ENGAGE », c'est :

Un club qui prépare l'avenir (structure, projet associatif, formation...)

Un club protecteur (actions et formations éthique...)

Un club innovant (activités vers de nouveaux publics...)

Un club ouvert, inclusif et collaboratif.

MODALITÉS :

Voici le lien du questionnaire à remplir en ligne avant le 24/09/2024 :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=cgZSITE4IUKHG45778TfyquR8uI0ZQhMoc29IUJiC5tUQzRERIU5WDAwMFRYRDc5S0pDNVY5RTBaMC4u>

Une synthèse club par club par la commission du comité dédiée au programme.

Attribution de points crédits sous le principe **1PT= 10 euros de crédits formation.**

Pour toutes questions voici le mail de Bertrand : 5126000.bthievent@ffhandball.net

UTILISATION DU CRÉDIT FORMATION :

La somme obtenue est utilisable sur la saison 2024/2025 et non cumulable sur la saison 2025/2026 :

- sur les formations ITFE ou COMITE en direction des bénévoles.
- sur chaque formation, à hauteur de 40 % de la ou des sommes versées pour les formations ITFE, à 100 % du tarif des formations organisées par le comité.

Cette participation aux coûts vous sera reversée après paiement et participation effective à ou aux formation ITFE.

Pour les formations comité, la bourse viendra en déduction des droits de formation acquis.

Nous sommes persuadés de la volonté de chacun de s'inscrire dans cette démarche positive et pérenne. Elle vous permettra de continuer à progresser, d'enrichir vos compétences et développer votre club.

Pour continuer notre démarche vers les clubs, une version 2025/2026 issue de la saison 2024/2025 est en préparation.

DÉVELOPPER, FORMER, AMÉLIORER ET VIVRE À PLEIN NOTRE ACTIVITÉ.

Le Comité Drôme-Ardèche de Handball